

Comment déposer une candidature pour un logement inclusif au sein de la résidence située rue des Arrigaux 91830 Le Coudray Montceaux ?

En situation de handicap, vous recherchez un logement adapté.

L'étude de votre candidature se déroulera en plusieurs étapes.

1. La première étape de votre candidature consiste à renseigner le dossier ci-joint et à l'adresser à :

Par courrier : Association Aide et Soins A Domicile Seine Essonne
Parc de la Julienne Bâtiment E
24 rue des Champs
91830 LE COUDRAY MONTCEAUX
Tél : 01 60 89 32 86

Par Mail : habitatinclusif@asad91.fr

En ligne : www.asad91.fr

2. Votre dossier sera étudié par les membres de l'Association Aide et Soins A Domicile Seine Essonne, qui prendront contact avec vous si des précisions sont nécessaires.

Un groupe d'appui au peuplement de la résidence se réunira pour étudier l'ensemble des dossiers de candidature.

Ce groupe d'appui est composé d'associations et de structures locales : CCAS, MDPH, Hôpital, APF, et autres, et l'Association Aide et Soins A Domicile Seine Essonne.

L'étude de votre candidature par cette commission aboutit à deux décisions possibles :

- Soit votre candidature ne peut pas être retenue à ce stade, et vous en serez aussitôt informé-e- par écrit ;
- Soit votre candidature peut être retenue, et un représentant de l'Association Aide et Soins A Domicile Seine Essonne vous proposera de vous rencontrer à votre domicile ou dans l'établissement qui vous accueille.



Aide et Soins à Domicile Seine Essonne

3. Cette visite sert à évaluer si un logement inclusif peut répondre concrètement à votre projet de vie et d'installation dans un logement autonome, notamment quant aux conditions de confort et de sécurité qui sont proposées.

Elle permet également de préciser l'éventuel accompagnement et les compensations techniques dont vous auriez besoin pour réaliser votre projet. Ces éléments seront transmis à la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour évaluation.

4. Si votre candidature est retenue, votre dossier sera alors adressé à la Commission d'Attribution des Logements et de l'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) du bailleur social propriétaire de la résidence, qui doit valider votre candidature. Vous en serez aussitôt informé-e- par courrier.

Vous pourrez à tout moment interroger l'équipe de l'Association Aide et Soins A Domicile Seine Essonne pour connaître l'état d'avancement de votre candidature.

Informations:

Association Aide et Soins A Domicile Seine Essonne
Parc de la Julienne Bâtiment E
24 rue des Champs
91830 LE COUDRAY MONTCEAUX
Tél : 01 60 89 32 86

habitatinclusif@asad91.fr

www.asad91.fr